



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'épargne

Question écrite n° 44265

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur une proposition de la fédération régionale des travaux publics de Lorraine pour relancer l'investissement en équipement public. Elle souhaite la mise en place pour 1998 d'un livret d'épargne environnement. Celui-ci, sur le modèle du livret A pour le logement social, serait destiné à financer les investissements en équipements liés à l'environnement. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

La création d'un nouveau produit d'épargne défiscalisé analogue au livret A pourrait provoquer des transferts d'épargne sensibles. Or, comme le sait le parlementaire, la collecte du livret A est consacrée au financement du logement social ; le Gouvernement qui a retenu le logement social parmi les axes importants de son action, entend naturellement éviter toute fragilisation des mécanismes actuels. Par ailleurs, la banalisation des circuits de financement est un objectif qui doit être poursuivi dans un souci d'efficacité économique et de lisibilité de l'action publique. Cet objectif ne peut souffrir qu'un nombre très limité d'exceptions dont fait partie la politique du logement social. Il est ainsi souhaitable que le financement des investissements en équipements publics continue d'être assuré par le secteur financier concurrentiel.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44265

Rubrique : Epargne

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 1996, page 5605

Réponse publiée le : 27 janvier 1997, page 388